



- (51) Classification internationale des brevets : H04N 3/15 (2006.01)
- (21) Numéro de la demande internationale : PCT/EP2009/051950
- (22) Date de dépôt international : 19 février 2009 (19.02.2009)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité : 08151781.5 22 février 2008 (22.02.2008) EP
- (71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : CSEM CENTRE SUISSE D'ELECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE SA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT [CH/CH]; Rue Jaquet-Droz 1, CH-2002 Neuchâtel (CH).
- (72) Inventeurs; et
- (75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) : HEIM, Pascal [CH/CH]; Rue du Castel 34, CH-2024 Saint-Aubin (CH). RUEDI, Pierre-François [CH/CH]; Chemin du Lac 7, CH-2068 Hauterive (CH).
- (74) Mandataire : BALLOT, Gabriel; c/o GLN S.A., Rue du Puits-Godet 8A, CH-2000 Neuchâtel (CH).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, GM, GT, TJ, TM), européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).
- Publiée : — avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(54) Title : VISION SENSOR FOR MEASURING CONTRASTS AND METHOD FOR MAKING SUCH MEASURE

(54) Titre : CAPTEUR DE VISION POUR LA MESURE DES CONTRASTES ET METHODE POUR EFFECTUER UNE TELLE MESURE

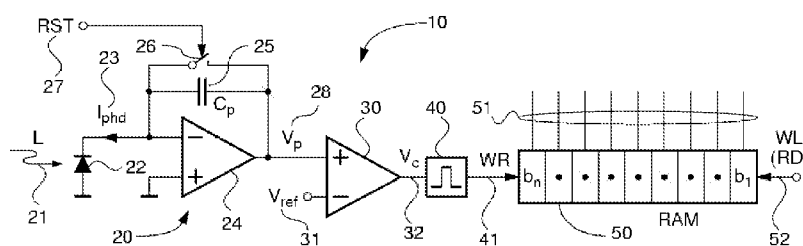


FIG. 1

(57) Abstract : The invention relates to a digital vision sensor that comprises a pixel array (10) for receiving a light beam representing a visual scene. The sensor includes: a reference voltage V_{ref} generator; in each pixel, a means for generating, during an integration phase, a voltage V_p that is proportional to the received lighting and a comparator (30) for determining the moment when the voltage V_p thereof reaches the reference voltage; a logarithmic period generator for generating a clock having a period that increases proportionally to the time elapsed from the beginning of the integration; a device for counting the number of clock periods elapsed from the beginning of the integration and providing a result in the form of a binary code; a static RAM memory word (50) per pixel; and, in each pixel, a means (40) for writing the code present at said moment into said memory.

(57) Abrégé : L'invention concerne un capteur de vision numérique qui comprend un réseau de pixels (10) destiné à recevoir un faisceau de lumière représentant une scène visuelle. Ce capteur comporte : - un générateur de tension de référence V_{ref} , - dans chaque pixel, des moyens (20) pour engendrer, pendant une phase d'intégration, une tension V_p proportionnelle à l'éclairement reçu et un comparateur (30) pour déterminer l'instant auquel sa tension V_p atteint la tension de référence,

[Suite sur la page suivante]



- un générateur de période logarithmique pour produire une horloge dont la période augmente proportionnellement au temps écoulé depuis le début de l'intégration, - un dispositif de comptage du nombre de périodes de l'horloge écoulées depuis le début de l'intégration, délivrant un résultat sous la forme d'un code binaire, - un mot de mémoire statique RAM (50) par pixel, et - dans chaque pixel, des moyens (40) permettant l'écriture dudit code présent audit instant dans la mémoire.

CAPTEUR DE VISION POUR LA MESURE DES CONTRASTES ET METHODE
POUR EFFECTUER UNE TELLE MESURE

Domaine technique

5

[0001] La présente invention se rapporte aux capteurs de vision réalisés sur un seul chip. Elle concerne, plus particulièrement, un capteur de vision qui, pour chaque pixel, convertit et mémorise numériquement une mesure de l'intensité lumineuse émise par une scène et reçue par le capteur, une telle mesure étant, par la suite, destinée à être utilisée pour le calcul d'un invariant de la scène, tel qu'une valeur de contraste par rapport à des pixels voisins. L'invention concerne également la méthode pour effectuer cette mesure.

10

Etat de la technique

15

[0002] De tels dispositifs utilisent un concept que l'on appelle « Time-to-Vref », qui consiste à mesurer le temps que met la tension résultant de l'intégration d'un photo-courant sur une capacité pour atteindre un seuil fixé a priori et appelé V_{ref} . Cela permet de travailler dans une très grande dynamique d'éclairement lumineux. Dans la plupart des applications, ce seuil est le même pour l'ensemble de l'imageur, mais on peut très bien imaginer qu'il puisse varier d'une région d'intérêt à une autre. Par ailleurs, l'implémentation peut varier d'un exemple à l'autre, en incluant un compteur interne au pixel qui s'arrête lorsque le seuil est atteint ou encore un compteur externe qui mémorisera plus conventionnellement la valeur de la comparaison entre la tension du pixel et la tension de seuil. Un détecteur émet un signal lorsque la comparaison est atteinte. Un exemple d'une technique « Time-to-Vref », appliqué à un capteur d'image peut être trouvé dans le brevet américain US 4,797,562 de Klaus Dietrich, intitulé « Image Recording Sensor ». Le document US 2003/0107666 utilise également ce principe de mesure de temps dans un capteur d'image. De tels capteurs ont le désavantage d'avoir une dynamique faible. En effet, il est nécessaire de dimensionner l'intégrateur du photo-courant afin d'éviter toute saturation lorsque

20

25

30

l'éclairément à mesurer est important. Lors d'un faible éclairément, la sensibilité de ces capteurs sera faible.

5 [0003] Une solution pour améliorer cette dynamique est divulguée dans le document GB 2 432 065. Elle consiste à fournir une valeur logarithmique de la grandeur de sortie du capteur. Toutefois, la réalisation de ce capteur fait appel à des éléments essentiellement analogiques, le rendant particulièrement sensible au bruit et complexe à mettre en œuvre dans des conditions réelles.

10 [0004] Le calcul local du contraste, qu'il s'agisse de son intensité ou de son orientation avait, jusque là, été exécuté à l'aide d'un multiplieur analogique (P.-F. Rüedi et al. : « A 128 x 128 Pixel 120-dB Dynamic-Range Vision-Sensor Chip for Image Contrast and Orientation Extraction », IEEE JSSC, Vol. 38, No 12, December 2003). Dans le document précité, le calcul est effectué analogiquement et, en première approximation, avec une précision indépendante du niveau d'éclairément lumineux de la scène et ce, grâce au mode d'intégration temporel mentionné ci-dessus. Une telle solution est intéressante, notamment car elle permet d'effectuer moins de calculs et est moins gourmande en termes de capacité de stockage. Néanmoins, la résolution du capteur est moindre par rapport à d'autres capteurs de l'état de la technique mettant en œuvre des méthodes traditionnelles. En outre, les éléments mis en œuvre étant essentiellement analogiques, les inconvénients susmentionnés s'appliquent également à ce capteur.

Divulcation de l'invention

25 [0005] Dans le domaine des imageurs standards, la plage dynamique de sensibilité est un des critères de performance les plus importants. Il peut être défini comme le rapport entre la luminance la plus forte et la luminance la plus faible que l'imageur soit capable de mesurer et de restituer de manière acceptable.

30 [0006] Un premier but de l'invention est d'effectuer une prise d'image avec une grande dynamique dans laquelle la réflectance (ou autre paramètre) d'un même objet, éclairé avec une intensité lumineuse quelconque, est quantifiée avec une résolution qui ne dépend pas de ladite intensité lumineuse.

[0007] La réflectance est une grandeur qui exprime la capacité des éléments d'une scène à réémettre de la lumière.

[0008] Dans la suite de la description, on se focalisera sur la mesure du contraste mais d'autres invariants pourraient s'appliquer. On entend par contraste le rapport de luminance entre deux pixels ou zones de pixel, et par contraste local le rapport de luminance entre des pixels voisins ou proches.

[0009] De façon plus précise, l'invention concerne un capteur de vision numérique qui comporte un réseau de pixels possédant chacun un photo-détecteur et destiné à recevoir un faisceau de lumière représentant une scène visuelle. Pour faciliter la mesure d'au moins un invariant de la scène, dans le sens qu'il ne dépend pas de l'éclairement lumineux de la scène captée, le capteur génère une valeur qui ne dépend de l'éclairement de la scène qu'à une constante près. L'invariant peut alors être calculé, par le capteur ou à l'extérieur du capteur par simple soustraction de ces valeurs. Ces valeurs pouvant être regroupées avant leur soustraction. Le capteur selon l'invention comporte :

- un générateur de tension de référence V_{ref} ,
- des moyens, dans chaque pixel, pour engendrer, pendant une phase d'intégration, une tension V_p proportionnelle à l'éclairement reçu par le pixel,
- dans chaque pixel, un comparateur pour déterminer l'instant auquel la tension V_p dudit pixel atteint la tension V_{ref} , ladite tension V_{ref} étant commune à tous les pixels,
- un dispositif de mesure du temps passé depuis le début de chaque intégration,
- des moyens pour quantifier le temps mesuré par ledit dispositif de mesure du temps avec un espacement temporel entre deux valeurs de temps successives qui augmente proportionnellement au temps écoulé depuis le début de l'intégration, la variation dudit espacement constituant une compression logarithmique de l'éclairement,
- un dispositif permettant d'encoder lesdites valeurs de temps successives en un code binaire,

- un mot de mémoire statique RAM par pixel,
- dans chaque pixel, des moyens permettant l'écriture dudit code présent audit instant dans ladite mémoire,
- des moyens pour contrôler la terminaison de la phase d'intégration, et
- des moyens de lecture de l'information stockée en mémoire.

5

[0010] De façon avantageuse, le capteur selon l'invention comprend, en outre, un dispositif permettant d'encoder ladite valeur binaire en un code Gray et lesdits moyens de lecture effectuent le décodage de ces codes Gray en leurs valeurs binaires originales.

10

[0011] Par ailleurs, le capteur comporte des moyens de calcul du contraste à partir des valeurs binaires mémorisées.

[0012] Il est entendu que l'éclairement lumineux de chaque pixel est représentatif de la luminance de la partie de la scène projetée sur ce pixel, comme c'est le cas dans tous les capteurs de l'état de la technique. Du fait de la nature logarithmique de la mesure du temps d'intégration, on obtient le logarithme de la luminance par simple changement de signe de cette mesure.

15

[0013] Lorsque l'éclairement lumineux d'une partie de la scène augmente ou diminue de manière uniforme, par exemple lorsqu'un grand nuage passe devant le soleil, la zone constituée par les pixels qui représentent cette partie de la scène sont invariants à l'éclairement lumineux à une constante près. En d'autres termes, le passage du nuage va additionner (ou soustraire) la même valeur à tous les pixels de cette zone. Il en résulte que le contraste qui s'obtient par une soustraction de la valeur d'un pixel de cette zone par un autre pixel de la même zone sera le même avant et après le passage du nuage. Ceci est également vrai si on considère, toujours dans cette même zone, la soustraction de groupes de pixels. On peut additionner la valeur des pixels d'un groupe de pixels et la soustraire à la somme des valeurs d'un autre groupe de pixels de même taille. Le résultat sera également invariant à l'éclairement lumineux. Dans le reste de ce document, lorsqu'on mentionne le fait que la valeur du contraste ne dépend pas de l'éclairement, ou lorsqu'on mentionne que la valeur des pixels ne dépend de l'éclairement qu'à une constante près, il est toujours sous-entendu qu'on se réfère aux parties

20

25

30

de la scène, et par extension aux zones de l'image, dont l'éclairement a varié de manière uniforme entre deux prises de vues, c.à.d. dont l'éclairement a été multiplié par un facteur constant dans une même zone. Cette dernière condition ne présuppose pas que l'éclairement soit uniforme dans la zone, c'est uniquement la variation qui doit être uniforme. Il est également possible que cette zone représente l'image dans son entier.

[0014] L'invention utilise une méthode qui mesure le temps que met la tension V_p d'un pixel, résultant de l'intégration du photo-courant I_{phd} de sa photodiode sur une capacité C_p , pour atteindre une tension de référence V_{ref} . La mesure de ce temps est quantifiée avec une période variable, qui augmente proportionnellement au temps écoulé depuis le début de l'intégration, de sorte qu'en plus de la propriété susmentionnée, la compression logarithmique implicite de la luminance permet le calcul subséquent des données du contraste, qui ne dépend que de la réflectance de la scène éclairée, d'où la dénomination utilisée de capteur de vision pour la mesure de contraste. De plus, du fait de la compression logarithmique, on peut se contenter de moins de bits pour une grande dynamique (10 bits pour 6 décades). Parmi les autres avantages, on peut citer sans ordre: une meilleure robustesse, une plus grande compacité (dû au nombre réduit de bits), une plus grande simplicité des calculs du contraste, une plus grande performance due à l'invariance de l'effet des erreurs d'appariement des composants par rapport à l'éclairement des pixels et une quantification de cet éclairement qui permet un calcul des invariants avec une précision qui ne dépend pas du niveau d'éclairement lumineux de la scène captée. Il est à noter qu'une variation de l'éclairement lumineux de la scène ajoute une même constante à la valeur des pixels de tout le capteur.

Brève description des dessins

[0015] D'autres détails apparaîtront plus clairement à la lecture de la description ci-après, effectuée en référence au dessin annexé, dans lequel :

- la figure 1 représente le schéma de principe d'un pixel ;

- la figure 2 montre l'implémentation de la RAM et du générateur d'impulsion d'écriture ;
- la figure 3 représente un diagramme temporel pour l'acquisition d'une image ;
- 5 - la figure 4 est un schéma de principe ;
- la figure 5 montre le principe de l'échantillonnage homothétique ;
- la figure 6 présente une comparaison des résultats de l'invention avec la méthode dite « Michelson » pour le calcul du contraste;
- la figure 7 représente un exemple d'horloge à temps logarithmique ;
- 10 - la figure 8 montre une implémentation de l'horloge à temps logarithmique ; et
- la figure 9 illustre la manière d'opérer la présente invention.

Mode(s) de réalisation de l'invention

15

[0016] Le schéma de la figure 1 ne représente qu'une implémentation possible en technologie de type CMOS, mais il va de soi que d'autres implémentations permettent de résoudre les mêmes fonctions. Un intégrateur 20, dont l'entrée positive est à la masse, est connecté par son autre entrée à une photodiode 22, laquelle engendre un courant I_{phd} 23 lorsqu'elle reçoit une lumière L 21. L'intégrateur 20 utilise un amplificateur à gain élevé 24 (de préférence supérieur à 100). La capacité C_p d'intégration 25, connectée entre l'entrée négative et la sortie de l'amplificateur 24, sert à convertir le photo-courant I_{phd} 23 de la photodiode en une tension V_p 28 selon la relation :

20

$$V_p = \frac{1}{C_p} \int I_{phd} dt \quad (1)$$

25 [0017] La capacité d'intégration 25 peut être remise à zéro grâce à l'interrupteur 26, lui-même commandé par un signal de remise à zéro RST 27 délivré par un contrôleur (non représenté) du capteur de vision. La tension V_p 28 est comparée à la tension de référence V_{ref} 31, généralement identique pour toute la matrice, par le comparateur 30 dont la sortie V_c 32 est appliquée au

30 générateur 40 d'une impulsion d'écriture WR 41, elle-même appliquée à une

mémoire statique RAM 50. Dans cette implémentation, la tension V_C passe à l'état haut lorsque la tension du pixel V_p atteint la tension de référence V_{ref} .

[0018] Une implémentation du générateur d'impulsion 40, lequel est actif lorsqu'il est à l'état haut, ainsi que de la mémoire statique RAM 50 qui lui est associée, est décrite en relation avec la figure 2. Un mot mémoire RAM par pixel comprend, par exemple, n bits b_1 à b_n . Un bus 51, commun à toute une colonne de pixels dans la matrice, est composé de n lignes d'accès, appelées bitlines. La référence 52 désigne un signal WL (pour word line) ou RD (pour read) de lecture de la mémoire statique 50. Ce signal est également utilisé pour remettre à zéro toutes les cellules de mémoire avant toute nouvelle prise d'image, ainsi que cela apparaîtra lors de description de la figure 3.

[0019] La figure 2 représente une implémentation de la RAM 50 et du générateur d'impulsion d'écriture 40. Un bit de RAM comprend deux inverseurs CMOS 61 et 62, montés tête-bêche et destinés à servir de bascule (ou « latch ») à la cellule de mémoire 60. Le transistor 63 est le transistor d'accès de la cellule tant en lecture qu'en écriture. L'écriture ne permet que de placer un zéro sur le nœud m_0 . Pour cela, la bitline b_i est maintenue à zéro pendant qu'une impulsion d'écriture à l'état haut est appliquée sur la ligne de contrôle WL 52. Le nœud m_0 est alors tiré à la tension basse imposée sur la bitline par le transistor 63. La lecture du nœud m_0 après l'acquisition de l'image s'effectue aussi au moyen d'une impulsion à l'état haut sur la ligne de contrôle WL 52. Le transistor 63 applique alors sur la bitline b_i la tension sur le nœud m_0 imposée par l'inverseur 61. Le transistor 64 est le transistor d'écriture de la mémoire 60 depuis l'intérieur du pixel 10 (voir figure 1). Après la remise à zéro des mémoires, tous les nœuds m_1 sont à l'état haut et tous les nœuds m_0 à l'état bas. Les mémoires contiennent donc des zéros. Lorsque le pixel produit une impulsion d'écriture WR 41, la mise en conduction du transistor 64 va conditionnellement tirer le nœud m_1 à l'état bas selon l'état présent sur la bitline de la mémoire. Si cette bitline est à l'état bas, le transistor 65, qui est le transistor d'écriture de la mémoire 60, contrôlé par la donnée présente sur la bitline, est bloqué (soit non-conducteur) et le nœud m_1 reste à l'état haut (la mémoire conserve son état zéro). Par contre, si la bitline est à l'état

haut, la conduction simultanée des transistors 64 et 65 pendant l'impulsion WR 41 va tirer le nœud m_1 à l'état bas, ce qui correspond à l'écriture d'un « 1 » dans la mémoire. Le transistor d'écriture 65 de la mémoire 60 est bien contrôlé par la donnée présente sur la bitline.

5 [0020] Le générateur 40 de l'impulsion WR 41 pour l'écriture de la mémoire 50 se compose d'une mémoire 43 et d'une porte logique ET 42. La cellule de mémoire 43 est mise à zéro avant une capture d'image, généralement en même temps que le mot de mémoire 50. Dans cet état, son nœud interne m_1 , représenté par le signal m_{1p} 45 et la sortie de la porte ET 42 prend le même état que son entrée connectée à la sortie V_c 32 du comparateur 30. Dès le début et pendant toute la capture de l'image, la bitline b_p 44 est maintenue à l'état haut, de sorte à rendre conducteur le transistor 46. Lorsque la sortie V_c 32 du comparateur 30 passe à l'état haut, soit lorsque V_p 28 atteint V_{ref} 31, le signal WR 41 passe à l'état haut, ce qui rend conducteur le transistor 47, puis entraîne le signal m_{1p} vers l'état bas pour, finalement, terminer l'impulsion WR 41 par le blocage de la porte ET 42.

10 [0021] La durée de l'impulsion WR 41 dépend de la vitesse de basculement des deux inverseurs 61 et 62 et du délai de transmission de la porte ET 42. Afin d'assurer que la durée de cette impulsion soit suffisante pour faire basculer toutes les cellules du mot de mémoire 50, la longueur du transistor 46 est supérieure à celle du transistor 65 des cellules du mot de mémoire 50, de manière à ce que le temps de basculement de la cellule 43 soit plus lent que celui des autres cellules dans le pire des cas. Comme indiqué précédemment, l'impulsion d'écriture de la mémoire 50 est active à l'état haut. La cellule de mémoire 43 est utilisée pour engendrer l'impulsion d'écriture WR 41 de la mémoire 50. La bitline b_p 44 est associée à la cellule de mémoire 43. Le signal m_{1p} 45 issu de la mémoire 43 est utilisé, comme indiqué ci-dessus, pour engendrer l'impulsion d'écriture. Le transistor 46, contrôlé par la donnée présente sur la bitline b_p 44, est plus long que son équivalent 65 des cellules du mot de mémoire 50.

25 [0022] La figure 3 montre en 70 un diagramme temporel qui correspond à un cycle complet, quoique simplifié, de l'acquisition d'une image.

- [0023] La référence CK 71 représente l'horloge du système, appelée horloge à temps logarithmique car le temps qui sépare deux impulsions successives varie, comme cela sera explicité en relation avec la figure 5, avec le temps écoulé depuis le début du temps d'exposition 75 et donc du début de l'intégration.
- 5
- [0024] Avant le démarrage de l'acquisition d'une image, une impulsion 72 sur le signal WL 52 remet à zéro toutes les cellules de RAM, incluant les cellules du mot de mémoire 50 ainsi que la cellule 43 associée au générateur d'impulsion 40. Cette impulsion sur le signal WL 52 force l'écriture d'un zéro dans toutes les cellules, toutes les bitlines étant préalablement maintenues à l'état bas. La référence 73 montre l'effet de la remise à zéro des cellules de mémoire. Les nœuds m_0 , non représentés, sont tirés à l'état bas, alors que les nœuds m_1 sont tirés au niveau haut.
- 10
- [0025] La référence 74 montre l'ouverture de l'interrupteur 26 pour la remise à zéro RST des pixels, ce qui marque le début de l'intégration 75 des photocourants 23 sur les capacités d'intégration C_p 25.
- 15
- [0026] La période d'intégration et la génération de l'horloge à temps logarithmique démarrent donc en même temps. En 76, la bitline b_p passe à l'état haut pour permettre l'écriture de la cellule de mémoire 43 lors du basculement du comparateur 30.
- 20
- [0027] La référence 77 désigne les différents instants définis par l'horloge à temps logarithmique. La tension du pixel V_p 28 atteint la tension de référence V_{ref} 31 à l'instant 78. En 79, la sortie V_c 32 du comparateur 30 bascule à l'état haut, suite à l'évènement 78, ce qui provoque le passage à l'état haut du signal d'écriture WR 41 interne au pixel 10. En 80, s'effectue l'écriture à l'état haut des bits de mémoire dont les bitlines sont à l'état haut, tandis que les autres bits sont maintenus à l'état bas. En 81, l'écriture du bit p à l'état haut tire le nœud m_{1p} à l'état bas, ce qui a pour effet de terminer l'impulsion d'écriture WR 41 suite au blocage de la porte ET 42.
- 25
- [0028] La référence 82 correspond à la fin de l'intégration sur laquelle on reviendra en relation avec la figure 5.
- 30
- [0029] La référence 83 désigne le début de la phase de lecture de la mémoire auquel les bitlines 51 et 44 sont mis en mode lecture, c'est-à-dire dans un

état à haute impédance HiZ. Suivant l'implémentation des amplificateurs de lecture et le dimensionnement des cellules de mémoire 60, les bitlines 51 et 44 pourront être préchargées à l'état haut. En 84, l'impulsion de lecture est appliquée sur une des wordlines de la matrice (signal WL 52). Les transistors 63 des cellules 60 vont tirer les bitlines correspondantes à l'état haut ou l'état bas selon les tensions aux nœuds m_0 de ces cellules. La lecture des bitlines est effectuée par le bloc de lecture/écriture 140 (figure 4) qui contient les amplificateurs de lecture puis, le cycle recommence pour tout ou partie (zone d'intérêt) des lignes de la matrice de pixels 101. La référence 85 désigne la fin de la période de lecture de la matrice. En 86, les bitlines 51 et 44 sont activées à l'état bas en prévision de la phase de remise à zéro des amplificateurs 20 et des cellules de mémoire 60 et 43 des pixels 10.

[0030] En 87, les intégrateurs 20 des pixels 10 sont remis à zéro. Suite à cette action, la sortie V_p 28, puis la sortie V_c 32 des intégrateurs, passent à l'état bas en 88.

[0031] En 89, ont lieu les impulsions d'écriture de remise à zéro des cellules de mémoire 60 et 43 au moyen du signal de sélection de ligne WL 52. Lorsque ce signal est appliqué à l'état haut, en même temps que les bitlines 51 et 41 sont maintenues à l'état bas à basse impédance, les nœuds m_0 des cellules de mémoire 63 et 43 sont forcés à l'état bas, ce qui correspond à un zéro. Il est à noter que la remise à zéro des mémoires par ce moyen doit se faire de manière séquentielle ligne par ligne, car les tampons qui activent les bitlines 51 et 44 ne peuvent pas être raisonnablement dimensionnés pour permettre le basculement de toute une colonne de cellules de mémoire.

[0032] La figure 4 est un schéma de principe du capteur de vision 100 pour la mesure des contrastes. Le système décrit ici constitue une version préférentielle mais est susceptible de variantes sans sortir du cadre de l'invention. La matrice 101 comprend N lignes et M colonnes de pixels. Le bloc 110 assure le contrôle du circuit complet. Il dispose d'un circuit d'interface 111 avec l'extérieur, par exemple un microcontrôleur, il gère les signaux de contrôle 112 pour la lecture/écriture de la mémoire 140, des registres de lecture de lignes de pixels 160 et du bloc de calcul des contrastes 170. Enfin, il engendre les signaux de contrôle 113 pour la

génération de l'horloge à période exponentielle. Le signal RST_GEN est le signal de remise à zéro du générateur de période logarithmique 120. CK est une horloge de fréquence fixe et RST_CNT est le signal de remise à zéro du compteur de temps 122 pour l'échantillonnage homothétique de la sortie des pixels. L'horloge 121 du générateur 120 sert à incrémenter le compteur de temps 122. Le code binaire 123 à n bits délivré par le compteur 122 est converti, en 124, en un code Gray 125 qui est un code dont un seul bit change à un moment donné. La conversion doit être synchronisée avec la mise à jour du compteur 122 pour éviter des transitions invalides. Cette implémentation n'est pas la seule possible ; elle a cependant été préférée car elle permet de simplifier l'écriture de la mémoire et ainsi de réduire le nombre de transistors dans le pixel. En effet, sans code Gray, il faut inhiber l'écriture de la mémoire pendant le changement de code, ce qui nécessite des moyens supplémentaires dans le pixel. L'emploi de ce code dans une telle conversion analogique-numérique relève de l'état de l'art bien établi. Le code Gray à n bits 125 est distribué, via le bloc de contrôle de lecture/écriture 140, aux bitlines 51 des M colonnes de pixels de la matrice 101. Le convertisseur numérique/analogique 130 engendre la tension de référence $V_{\text{réf}}$. Le code numérique 131 fourni par le bloc de contrôle 110 permet d'engendrer cette tension de référence pour la mesure globale du temps d'intégration dans chaque pixel 10. C'est lorsque la tension V_p du pixel atteint la tension de référence que le code Gray 125, présent sur les bitlines 51, est mémorisé dans le mot de mémoire RAM 50 du pixel.

[0033] En mode d'écriture, le code Gray est présenté simultanément sur les bitlines 51 des M colonnes de la matrice 101 représentées par le bus de données 141. En mode de lecture, les données de la $k^{\text{ième}}$ ligne de pixels, sélectionnée par le bloc de décodage de ligne 150, sont présentées sur le bus de données 141 pour être lues et converties en binaire par le bloc 140 et transférées dans les registres de lecture 160. Le bus 142 est un bus unidirectionnel de même dimension que le bus 141 et permet de transférer les données du bloc 140 de lecture/écriture vers les registres de lecture 160. Les signaux de contrôle du bloc 140 et issus du bloc de contrôle du circuit portent la référence 143. Le décodeur d'adresse de lignes 150 envoie une

adresse de ligne 151 de la matrice 101 via le bus de sélection de ligne 152. Les registres tampons 160 contiennent, par exemple, les trois dernières lignes qui ont été lues, ce qui permet au circuit de calcul de contraste 170 d'opérer sur des zones de 3x3 pixels. La référence 161 désigne le bus de transmission de ces zones vers le circuit 170 de calcul des contrastes. La sortie 171 du résultat de ce calcul est finalement appliquée au bloc de contrôle du circuit 110. La méthode de calcul des contrastes sera explicitée plus loin.

[0034] La figure 5 montre en 200 l'évolution au cours du temps des tensions V_p de 2 pixels référencés « pixel1 » et « pixel 2 ». L_A et L_B désignent la luminance éclairant un objet ou plusieurs objets dont R_1 et R_2 sont les réflectances en deux points de ce ou ces objets, mesurées, respectivement, par les pixels 1 et 2.

[0035] La réflectance d'un objet est la proportion R de l'intensité lumineuse incidente réfléchiée par l'objet. Elle dépend de la longueur d'onde, mais ne dépend pas de l'intensité de la lumière. Par conséquent, si on éclaire le même objet avec deux intensités lumineuses différentes, avec par exemple $L_A > L_B$, la mesure de l'intensité lumineuse réfléchiée par cet objet par la méthode de la mesure du temps d'intégration du photo-courant fournira des temps d'intégration en proportion inverse de l'intensité lumineuse. Pour le pixel n sous la luminance L_X , on aura :

$$t_{nX} = \frac{K_p V_{ref0}}{R_n L_X} \quad (2)$$

[0036] K_p étant un coefficient de proportionnalité dépendant de la construction du pixel, en particulier le rendement quantique de la photodiode et la capacité d'intégration C_p , mais aussi de l'optique utilisée.

[0037] Sur la figure 5 :

[0038] 202 représentent les courbes d'intégration des pixels 1 et 2 sous la luminance L_A , les temps d'intégration étant respectivement t_{1A} et t_{2A} ;

[0039] 212 représentent les courbes d'intégration des pixels 1 et 2 sous la luminance L_B . les temps d'intégration étant respectivement t_{1B} et t_{2B} .

[0040] Selon la relation (2) ci-dessus, les temps d'intégration t_{1A} et t_{2A} sont dans un rapport L_B / L_A avec les temps d'intégration t_{1B} et t_{2B} . D'un point de vue

géométrique, on a donc une homothétie. Si on veut quantifier l'image d'un objet selon sa réflectance, c'est-à-dire une grandeur qui lui est propre indépendamment de son éclairage lumineux, avec une précision de quantification qui ne dépend pas dudit éclairage lumineux, alors il faut adapter les pas de quantification Q_i dans le même rapport homothétique L_B / L_A .

5

[0041] La référence 203 correspond à un pas de quantification Q_A choisi pour mesurer le temps d'intégration lorsque l'éclairage lumineux vaut L_A . La référence 213 correspond à un pas de quantification Q_B choisi pour mesurer le temps d'intégration lorsque l'éclairage lumineux vaut L_B , avec la même précision de quantification que lorsque l'éclairage lumineux vaut L_A , de sorte que :

10

$$\frac{Q_B}{Q_A} = \frac{t_{1B}}{t_{1A}} \tag{3}$$

[0042] Afin de définir ces pas de quantification, il faut engendrer une horloge qui fixe les instants d'échantillonnage t_i . Pour satisfaire la relation (3), il faut que :

$$t_{i+1} = t_i(1 + \alpha) \tag{4}$$

15

[0043] Cette itération peut aussi être formulée sous la forme d'une exponentielle :

$$t_i = t_0(1 + \alpha)^i \tag{5}$$

[0044] Avec une telle horloge, on obtient effectivement des pas de quantification proportionnels au temps écoulé dont la valeur est :

$$Q_i = \alpha \cdot t_i \tag{6}$$

[0045] Les instants t_i sont les instants de temps absolu (réels) auxquels on définit une nouvelle période d'indice i de l'horloge, dont la valeur incrémentale linéaire est le logarithme du temps écoulé :

20

$$i = \log_{1+\alpha} t_i = \frac{\log_{10} t_i}{\log_{10}(1 + \alpha)} = K_\alpha \log_{10} t_i \tag{7}$$

[0046] Les valeurs de i sont des entiers qui définissent les périodes successives de l'horloge.

[0047] Dans le cas du pixel n sous l'éclairage lumineux L_x décrit par la relation (2), on obtient :

$$i_{nX} = K_{\alpha} \log_{10} \frac{K_p V_{ref0}}{R_n L_X} = K_{\alpha} \left(\log_{10} \frac{K_p V_{ref0}}{L_X} - \log_{10} R_n \right) \quad (8)$$

[0048] Comme le temps t_{nX} est quelconque, le résultat de (8) est réel et il faut en prendre la valeur entière pour tenir compte de la quantification effectuée par l'échantillonnage temporel.

[0049] Comme chaque décade de temps prend dix fois plus de temps, il est souhaitable d'implémenter un moyen de limiter le temps d'intégration tout en convertissant le maximum de pixels qui se trouvent dans les zones les plus noires de la scène, et qui n'ont pas encore franchi le seuil V_{ref0} . A cet effet, il est possible de convertir encore une décade d'éclairement lumineux de manière rapide, en diminuant la tension de référence V_{ref} 31 de la manière décrite ci-après.

[0050] Toujours sur la figure 5, la courbe 220 correspond à l'intégration d'un pixel recevant très peu de lumière (dans le noir). La référence 221 désigne la période de terminaison de la période d'intégration, définie depuis le temps t_{ramp} à partir duquel la tension de référence V_{ref} 31 commence à décroître, jusqu'au temps t_{end} auquel la tension de référence ne vaut plus que $V_{ref0} / 10$, et qui définit la fin de la période d'intégration. La période de terminaison a été délibérément limitée à une décade, après laquelle tous les pixels restants prennent la dernière valeur correspondant au noir absolu. La référence 222 montre la courbe de décroissance de la tension de référence V_{ref} 31, dont la formulation sera donnée ci-après. La référence 223 correspond à un pas de quantification Q_t (pour terminaison) constant pendant la phase de décroissance 221 pour l'échantillonnage temporel des événements provoqués lors de la décroissance 222 de la tension de référence V_{ref} 31. Enfin, la référence 224 désigne l'instant t_3 correspondant au moment de coïncidence entre la tension d'intégration 220 du pixel sombre avec la courbe de décroissance 222 de la tension de référence V_{ref} 31.

[0051] A l'instant t_{ramp} correspondant au début de la courbe de décroissance 222, le compteur de temps logarithmique vaut $i = i_{ramp}$. Ce compteur est ensuite incrémenté avec une horloge de fréquence fixe pendant que la tension de référence V_{ref} décroît, de manière à obtenir un échantillonnage identique à celui qu'on aurait obtenu avec le processus antérieur.

[0052] En admettant que le temps de la période de terminaison 221 égal à $t_{\text{end}} - t_{\text{ramp}}$ est négligeable par rapport à la dernière période de l'horloge logarithmique, alors la courbe de décroissance 222 de la tension de référence V_{ref} 31 est simplement donnée par :

$$V_{\text{ref}} = 10^{-\frac{i-i_{\text{ramp}}}{K_{\alpha}}} V_{\text{ref}0} \quad (9)$$

5 [0053] Lorsque $i = i_{\text{ramp}}$, $V_{\text{ref}} = V_{\text{ref}0}$. Lorsque $i - i_{\text{ramp}} = K_{\alpha}$, c'est-à-dire égal au nombre de pas de quantification d'une décade, $V_{\text{ref}} = 10^{-1} V_{\text{ref}0} = 0.1 \cdot V_{\text{ref}0}$. Ensuite, lorsque t_{end} est atteint, on réduit brusquement V_{ref} à 0 de sorte à faire basculer tous les pixels restants, auxquels on attribue la dernière valeur de i qui correspond au noir absolu.

10 [0054] La manière de calculer le contraste va maintenant être exposée. Soit un pixel central C et ses voisins de gauche, droite, haut et bas, respectivement dénotés G, D, H et B. En prenant les différences des valeurs échantillonnées par les pixels gauche et droite d'une part, et haut et bas d'autre part, lesdites valeurs étant calculées à l'aide de la relation (8), on obtient :

$$\Delta_X = i_G - i_D = K_{\alpha} (\log_{10} R_D - \log_{10} R_G) = K_{\alpha} \log_{10} \left(\frac{R_D}{R_G} \right) \equiv C_X \quad (10)$$

$$\Delta_Y = i_B - i_H = K_{\alpha} (\log_{10} R_H - \log_{10} R_B) = K_{\alpha} \log_{10} \left(\frac{R_H}{R_B} \right) \equiv C_Y \quad (11)$$

15 [0055] Les grandeurs C_X et C_Y correspondent au logarithme du rapport des réflectances, et constituent une mesure du contraste indépendante du niveau d'éclairement lumineux. Les composantes du contraste sont donc obtenues par simple soustraction de 2 nombres. Le calcul de ces différences peut se faire de façon massivement parallèle en implémentant des soustracteurs au
20 bas de chaque colonne de la matrice. La réalisation retenue décrite dans la Figure 4 utilise un circuit de calcul de contraste 170 qui opère sur des zones de 3×3 pixels qui sont lus séquentiellement du registre tampon de lecture 160.

[0056] La valeur numérique de ces composantes de contraste C_X et C_Y est
25 comparée dans la Figure 6 avec une définition plus classique $C_{\text{Michelson}}$ de la mesure de contraste donnée par la relation suivante, après normalisation des échelles :

$$C_{\text{Michelson}} = 2 \frac{R_2 - R_1}{R_2 + R_1} \quad (12)$$

[0057] Comme on peut le constater, le calcul du contraste par soustraction de l'échantillonnage logarithmique de deux réflectances ne diffère pas qualitativement de la mesure de contraste classique décrite par la relation (12).

5 [0058] On notera, sur la figure 6, que la courbe indiquée « slope » représente la pente soit de C_X soit de C_Y et que la courbe « Michelson contrast » a été renormalisée pour pouvoir être comparée à la courbe « Log Contrast ».

[0059] D'un point de vue pratique, pour réaliser l'horloge à temps logarithmique à partir d'une horloge de fréquence fixe, la méthode la plus simple consiste à
10 utiliser une table contenant en mémoire tous les instants mesurés par rapport à l'horloge de fréquence fixe, auxquels l'horloge logarithmique doit être incrémentée, puis de générer les impulsions au moyen d'un comparateur numérique. Dans l'exemple qui va suivre, cela représente une mémoire de 1024 mots de 27 bits.

15 [0060] La réalisation préférentielle proposée dans le cadre de cette invention est basée sur une machine d'état qui calcule le prochain instant auquel le compteur de l'horloge logarithmique doit être incrémenté, selon la relation (4). Une table pourrait aussi remplacer la machine d'état.

[0061] L'implémentation d'un tel compteur se faisant avec un temps discrétisé, αt_i
20 doit être un multiple de la période du signal d'horloge utilisé. Pour faciliter l'implémentation du coefficient α , il est avantageux qu'il soit une puissance de 2. Soit

$$\alpha = 2^{-p} \quad (13)$$

[0062] En comptant en coup d'horloge, l'algorithme devient alors :

$$T_{i+1} = T_i + \max \left[1, \left(\text{partie_entière_de} \left(T_i / 2^p \right) \right) \right] \quad (14)$$

[0063] Au premier coup d'horloge, on ne peut qu'ajouter une période, ce qui
25 correspond à $\alpha = 1$. Au second coup d'horloge, la période ajoutée correspond au 50% du temps déjà écoulé et $\alpha = 0.5$. Ainsi de suite, jusqu'à ce que la résolution relative d'une période devienne plus petite que 2^{-p} . On obtient donc un compteur de fréquence fixe durant les 2^{p+1} premiers coups d'horloge, pour devenir progressivement logarithmique.

[0064] L'exemple quantitatif donné ci-dessous est réaliste par rapport à l'état de l'art actuel. La fréquence d'horloge est $f_{ck} = 100$ MHz, et le paramètre $p = 6$, ce qui correspond à un accroissement temporel relatif $\alpha = 1.56\%$.

5 [0065] Sur la Figure 7, on a représenté la valeur de α en fonction du temps. La variable T_{\log} représente la valeur du compteur logarithmique, qui correspond à l'indice i donné par la relation (8), lorsque ledit compteur est remis à zéro au début de l'intégration (temps $t = 0$). La résolution par décade est donnée par le nombre d'itérations k tel que $(1 + \alpha)^k = 10$, c'est-à-dire :

$$k = \frac{1}{\log_{10}(1 + \alpha)} = K_{\alpha} \quad (15)$$

10 [0066] Ce qui, dans le cas de l'exemple choisi, donne une résolution de 149 pas de quantification par décade, à partir du moment où le compteur devient vraiment logarithmique.

15 [0067] Dans le cas où l'on ne veut coder que la partie logarithmique de l'horloge, on peut commencer le comptage à zéro au début de cette zone, ce qui permet d'utiliser toute la capacité du mot de mémoire 50 du pixel. Avec la valeur de α de l'exemple, définissant 149 pas de quantification par décade, on peut couvrir 6,8 décades avec un mot de seulement 10 bits.

20 [0068] Au niveau de la réalisation physique, il est plus avantageux, pour ce qui concerne la surface de circuit, de réaliser l'horloge logarithmique au moyen d'une machine d'état que d'utiliser une méthode plus classique basée sur l'utilisation d'une table programmée en mémoire. Une machine d'état réalisant l'algorithme décrit par la relation (14) et utilisant les valeurs de l'exemple précédent est décrite en relation avec la figure 8.

25 [0069] La machine d'état 300 sert pour la génération de l'horloge à temps logarithmique. Cette machine implémente les blocks 120 et 122 de la Figure 4 dans laquelle :

30 - Le signal RST_CNT 301 est le signal de remise à zéro du compteur de temps logarithmique. Ce signal de remise à zéro peut être différent du signal de remise à zéro RST_GEN 303 de la machine d'état pour pouvoir commencer l'échantillonnage à un instant arbitraire après le début de l'intégration, par exemple lorsque l'horloge devient effectivement logarithmique.

- La référence 302 désigne l'horloge CK de fréquence constante f_{ck} pour le cadencement de la machine d'état 300.
- La référence 303 désigne le signal RST_GEN de remise à zéro de la machine d'état 300. Ce signal doit être relâché au même moment 74 (voir figure 3) que le signal RST 27 des pixels. Cette action définit l'origine du temps pour l'algorithme décrit par la relation (14) ainsi que le début de l'intégration des photo-courants 23.
- La référence 113 désigne globalement les signaux 301, 302 et 303 qui apparaissent à la figure 4.
- La référence 304 est un compteur incrémenteur de 27 bits avec remise à zéro pour le comptage du temps d'intégration linéaire. Ce compteur est incrémenté à chaque coup d'horloge CK 302.
- La référence 305 désigne le bus de données pour la transmission des 27 bits de sortie du compteur 304 vers le comparateur 316 et l'entrée T (Temps) de l'additionneur 310.
- La référence 306 désigne le bus de données pour la transmission des $27 - 6 = 21$ bits de poids forts de la sortie du compteur 304 vers l'entrée DT (Delta-Temps) de l'additionneur 310. Ces 21 bits de poids forts correspondent au terme [partie entière de $(T_i / 2^p)$] de la relation (13), avec $p = 6$.
- La référence 307 désigne une porte NON-OU à 21 entrées correspondant aux données du bus 306. La sortie INC1 308 de cette porte est à l'état haut tant que les 21 bits de poids forts de la sortie du compteur 304 sont encore à l'état bas.
- La référence 308 constitue la sortie INC1 de la porte NON-OU 307. Cette variable correspond au terme '1' de la fonction max de la relation (13). Ce signal est acheminé vers l'entrée INC de l'additionneur 310 et une des entrées de la porte OU 318.
- La référence 310 désigne un additionneur à 3 entrées qui calcule en permanence l'instant à venir T_{i+1} de la prochaine période du compteur logarithmique. L'entrée T correspond au terme T_i de la relation (13). Les deux entrées DT et INC correspondent à la

fonction max de la relation (13), car dès que DT devient plus grand que zéro, la sortie INC1 308 de la porte NON-OU 307 passe à l'état bas (0).

- 5 - La référence 311 désigne la sortie de l'additionneur 310 qui correspond à l'instant à venir T_{i+1} de la prochaine période du compteur logarithmique.
- 10 - La référence 312 désigne un multiplexeur à deux entrées de 27 bits servant à transférer le prochain instant à venir T_{i+1} dans le registre 314 au moment de l'impulsion INC2 121 qui apparaît à l'instant T_i .
- La référence 313 désigne la sortie du multiplexeur 312 appliquée à l'entrée du registre 314 servant à mémoriser le prochain instant à venir T_{i+1} et appliqué à l'entrée INB du comparateur numérique 316.
- 15 - La référence 315 désigne la sortie du registre 314 appliquée à l'entrée '0' du multiplexeur 312 et à l'entrée INB du comparateur numérique 316 permettant de détecter l'égalité entre le temps présent appliqué à l'entrée INA et l'instant à venir T_{i+1} de la prochaine période du compteur logarithmique appliqué à l'entrée INB.
- 20 - La référence 317 désigne la sortie du comparateur numérique 316, à l'état haut lorsque les entrées INA et INB sont égales.
- La référence 318 désigne la porte OU permettant de combiner le signal INC1 308 et la sortie A=B du comparateur numérique 316 pour produire le signal d'horloge de temps logarithmique INC2 121.
- 25 - Enfin, les références 121 à 123 ont déjà été mentionnées en relation avec la figure 4.

[0070] La figure 9 est un diagramme 400 décrivant les phases essentielles de la méthode de mesure du contraste selon l'invention.

- 30 [0071] En 410, la tension de chaque pixel de la matrice est remise à zéro, représentant le niveau zéro ou niveau de noir. En 420, dans chaque pixel, une tension est intégrée qui varie linéairement avec la lumière incidente sur

le photo-détecteur. En 430, un signal de comparaison est émis lorsque la tension intégrée atteint une tension de référence.

[0072] En parallèle, en 411, un compteur est mis à une valeur qui représente un niveau zéro ou un niveau de noir. En 421 est produit un signal d'horloge dont les périodes sont proportionnelles au temps écoulé depuis le début de l'intégration. En 431 est fourni un code Gray à partir de la sortie numérique du compteur.

[0073] Dans chaque pixel, en 440, le code Gray est stocké dans un mot mémoire sur la base du signal de comparaison. Le processus d'intégration est ensuite terminé, en 450, en réduisant la tension de référence à un taux donné et en échantillonnant à une fréquence fixe convenable (qui peut être la fréquence de base ou moins) ; cette phase de terminaison permet de réduire le temps de conversion de la dernière décade de luminance. En 460, s'effectue la lecture des mémoires de la matrice ainsi que la conversion des codes Gray en codes binaires ; cette opération s'effectue, par exemple, ligne par ligne. En 470, les codes numériques sont proportionnels (voir les relations (7) et (8)) au logarithme de la lumière incidente sur les photo-détecteurs. Enfin, en 480, les composantes en X et en Y du contraste peuvent être calculées par simple soustraction des pixels gauche et droite, et haut et bas, respectivement.

[0074] Pour calculer le contraste entre 2 objets de la scène dont les images sont espacées par plus d'un pixel, on peut prendre la somme (ou la valeur moyenne) de la zone de l'image représentant le premier objet, et la soustraire à la somme de la zone de l'image où se situe le second objet. On aura pris soin de prendre des zones comportant le même nombre de pixels pour effectuer la soustraction. Cette méthode permet de calculer de manière aisée le contraste à différentes échelles spatiales.

[0075] Bien que la présente invention ait été décrite dans le cadre d'une application particulière, telle le calcul des contrastes d'une scène, il est clair qu'elle est susceptible de modifications ou variantes sans pour autant sortir de son cadre.

Revendications

1. Capteur de vision numérique qui comprend un réseau de pixels (10) possédant chacun un photo-détecteur et destiné à recevoir un faisceau de lumière représentant une scène visuelle, comprenant :
 - 5 - un générateur de tension de référence V_{ref} ,
 - dans chaque pixel, des moyens (20) pour engendrer, pendant une phase d'intégration, une tension V_p proportionnelle à l'éclairement reçu par le pixel,
 - dans chaque pixel, un comparateur (30) pour déterminer l'instant
10 auquel la tension V_p dudit pixel atteint la tension V_{ref} , commune à tous les pixels,
 - un générateur d'horloge (120), générant une horloge (121),
 - un dispositif de comptage (122) du nombre de périodes de l'horloge (121) écoulées depuis le début de la phase d'intégration,
15 délivrant un résultat sous la forme d'un code binaire (123),
 - un mot de mémoire statique RAM (50) par pixel,
 - dans chaque pixel, des moyens (40) permettant l'écriture dudit code binaire (123) présent audit instant dans ladite mémoire,
 - des moyens (110, 130) pour contrôler la terminaison (221) de la
20 phase d'intégration, et
 - des moyens (140, 150, 160) de lecture de l'information stockée en mémoire,
caractérisé en ce que la période de ladite horloge (121), augmente proportionnellement au temps écoulé depuis le début de l'intégration.
- 25 2. Capteur de vision selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comprend, en outre, un dispositif (124) permettant d'encoder ledit code binaire (123) en un code Gray et en ce que lesdits moyens de lecture (160) effectuent le décodage desdits codes Gray en leurs valeurs binaires originales.
3. Capteur de vision selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce qu'il
30 comporte des moyens (170) de calcul du contraste à partir des valeurs binaires mémorisées.
4. Capteur de vision selon l'une des revendications 2 et 3, caractérisé en ce que les composantes en X et en Y dudit contraste sont calculées par soustraction des

valeurs binaires mémorisées dans les voisins de gauche et de droite, respectivement du haut et du bas, desdits pixels.

5. Capteur de vision selon la revendication 4, caractérisé en ce que deux composantes dudit contraste sont calculées par soustraction des valeurs binaires mémorisées dans les voisins disposés respectivement sur les deux diagonales desdits pixels.

6. Capteur de vision selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la phase de terminaison de l'intégration (221) précédant la remise à zéro des pixels s'effectue avec une horloge de fréquence fixe alors que la tension de référence V_{ref} satisfait la relation :

$$V_{ref} = 10^{-\frac{i - i_{ramp}}{K_{\alpha}}} V_{ref0}$$

7. Méthode pour la mesure du contraste local propre à une scène, qui ne dépend pas de l'éclairement lumineux de ladite scène, au moyen d'un capteur de vision qui comprend un réseau de pixels (10) possédant chacun un photo-détecteur, caractérisée en ce qu'elle consiste à :

- déterminer le temps nécessaire à permettre à la tension V_p résultant de l'intégration du courant du photo-détecteur de chaque pixel d'atteindre une tension de référence V_{ref} commune à tous les pixels,
- engendrer un signal d'horloge dont les espacements temporels entre deux valeurs de temps successives sont proportionnels au temps écoulé depuis le début de l'intégration, et compter le temps au moyen dudit signal d'horloge, le code binaire résultant dudit comptage étant proportionnel au logarithme du temps écoulé depuis le début de l'intégration,
- engendrer un code Gray à partir du code numérique binaire représentant lesdites valeurs de temps,
- mémoriser le code Gray lorsque la tension du pixel atteint la tension de référence,
- lors de la lecture des mémoires des pixels, convertir les codes Gray mémorisés en grandeurs numériques binaires, et
- calculer les composantes dudit contraste local de la scène.

8. Méthode selon la revendication 7, caractérisée en ce que les composantes en X et en Y dudit contraste sont calculées par la différence des codes binaires des voisins de gauche et de droite, respectivement du haut et du bas, de chacun des pixels.
- 5 9. Méthode selon la revendication 7, caractérisée en ce que deux composantes dudit contraste sont calculées par la différence des codes binaires des voisins disposés respectivement sur les deux diagonales de chacun des pixels.
10. Méthode selon l'une quelconque des revendications 7 à 9, caractérisé en ce que la phase de terminaison de l'intégration précédant la remise à zéro des pixels s'effectue avec une horloge de fréquence fixe alors que la tension de référence V_{ref} satisfait la relation :
- 10

$$V_{ref} = 10^{-\frac{i - i_{ramp}}{K_{\alpha}}} V_{ref0}$$

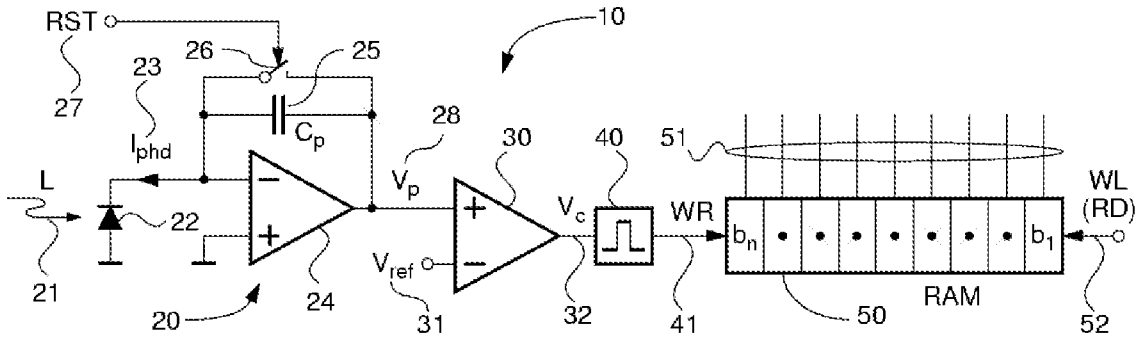


FIG. 1

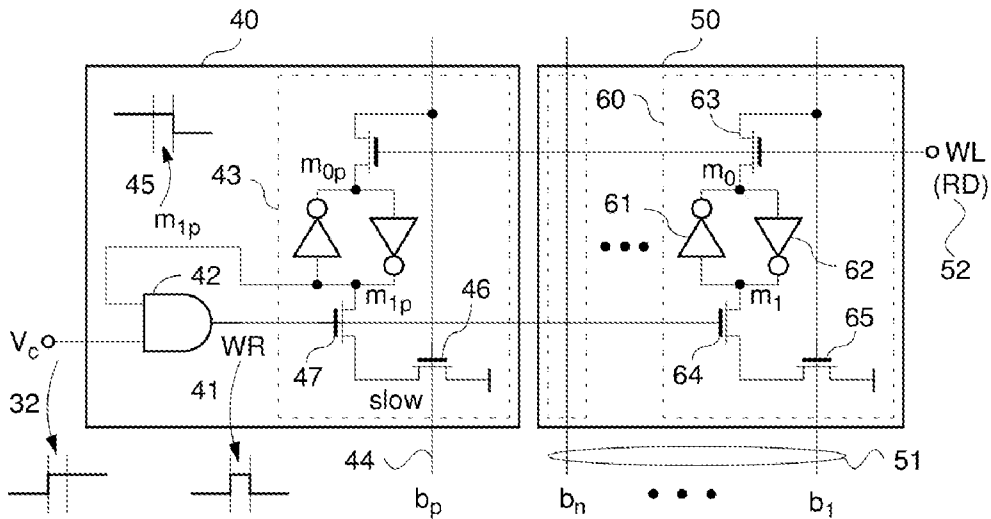


FIG. 2

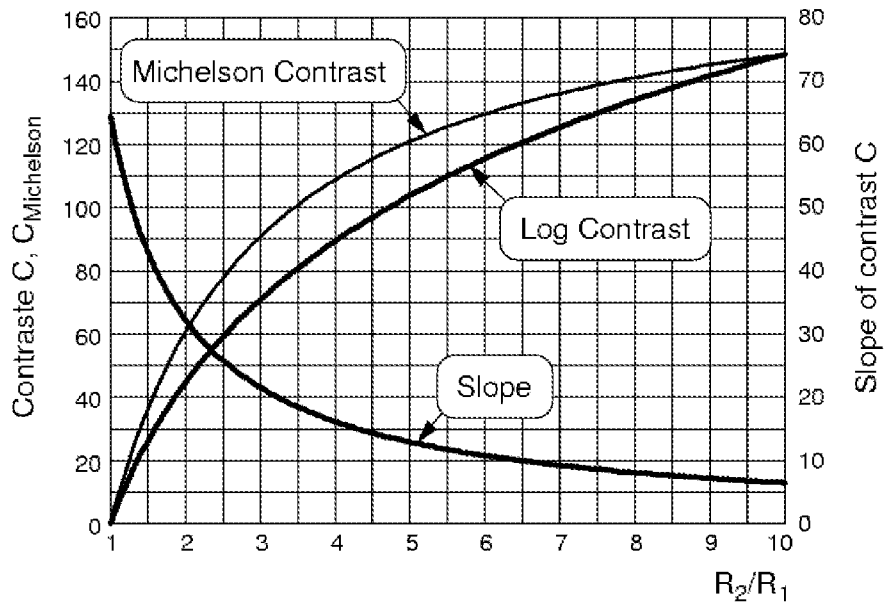


FIG. 6

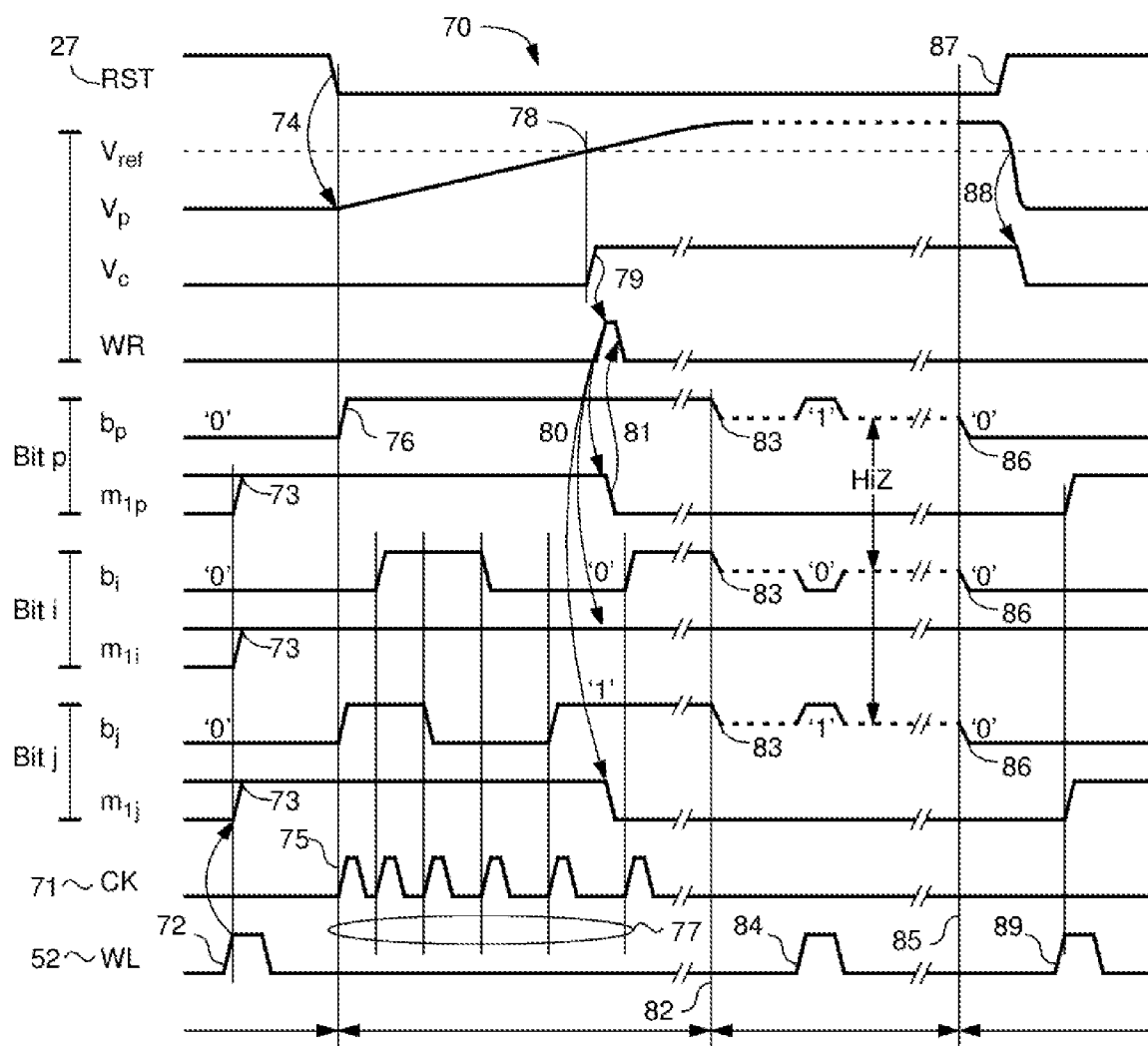


FIG. 3

3/5

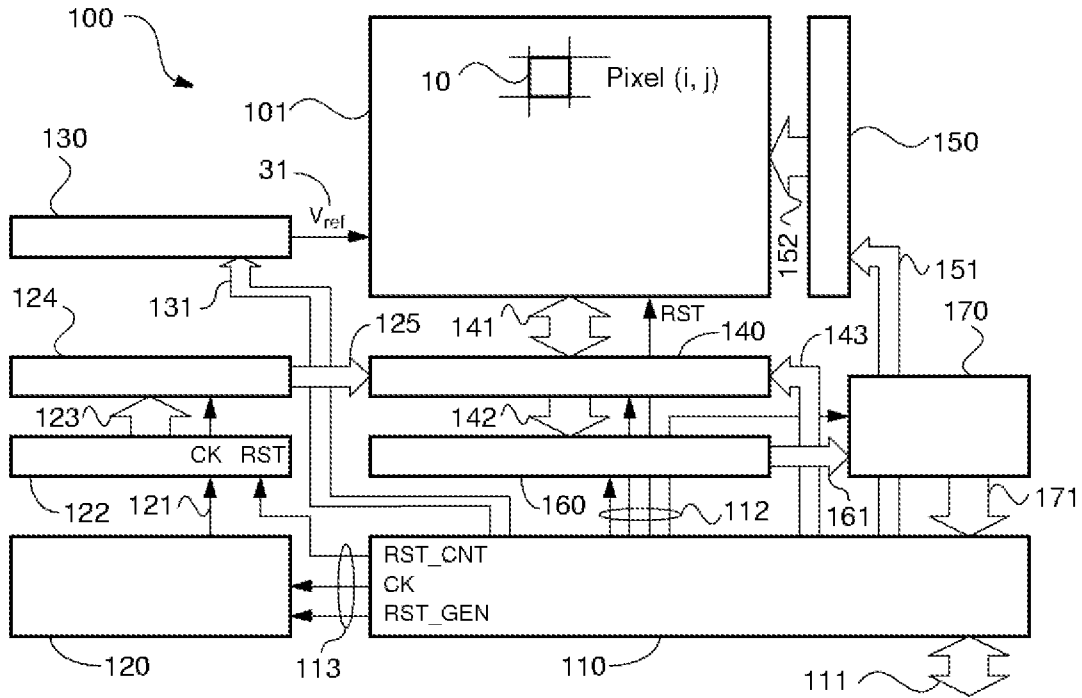


FIG. 4

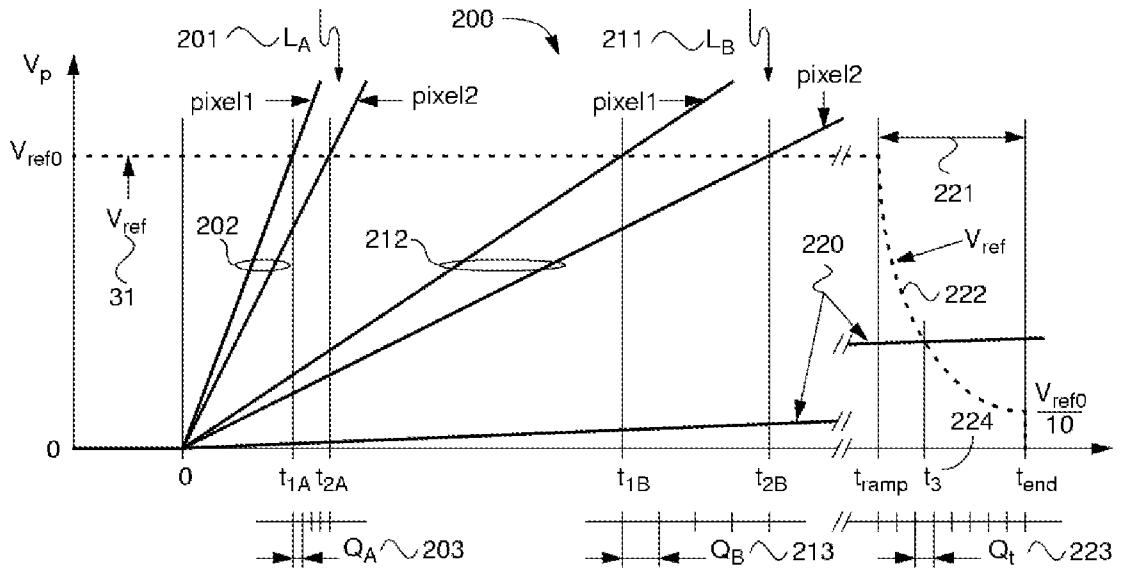


FIG. 5

4/5

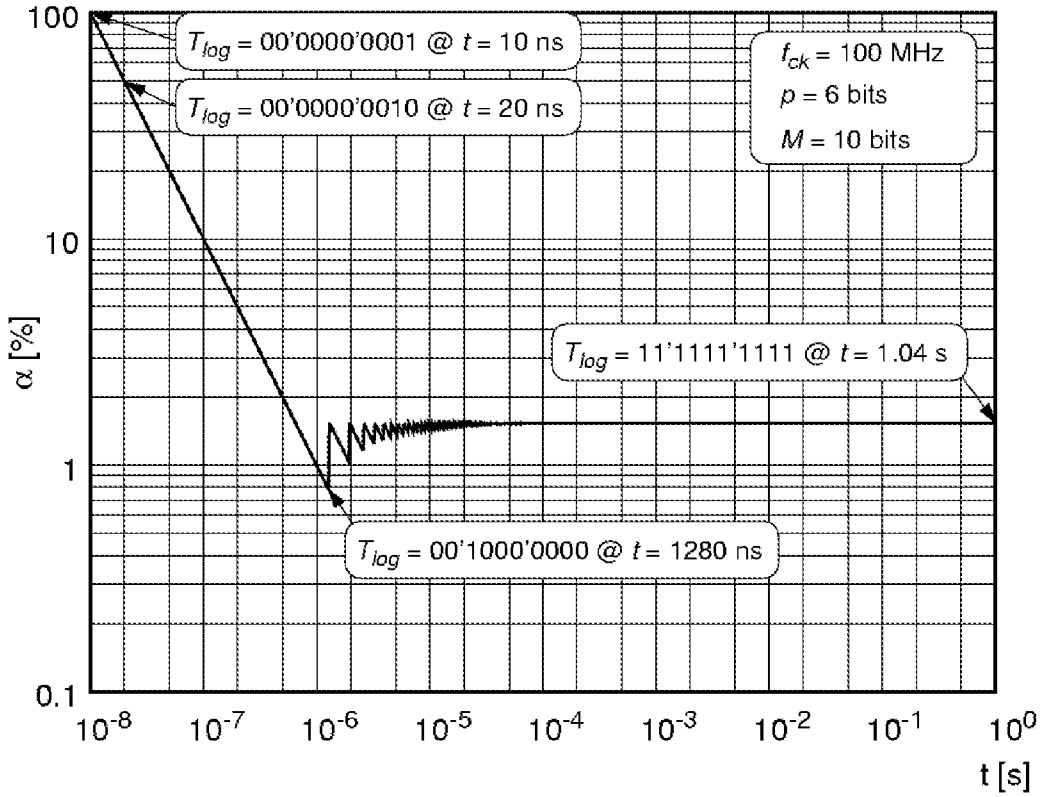


FIG. 7

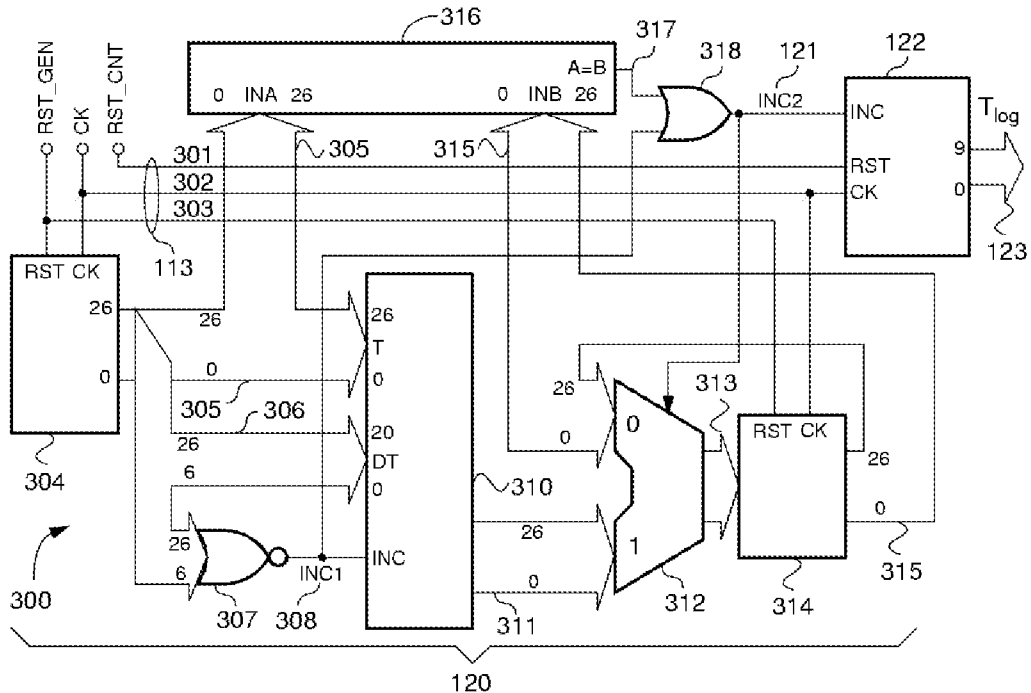


FIG. 8

5/5

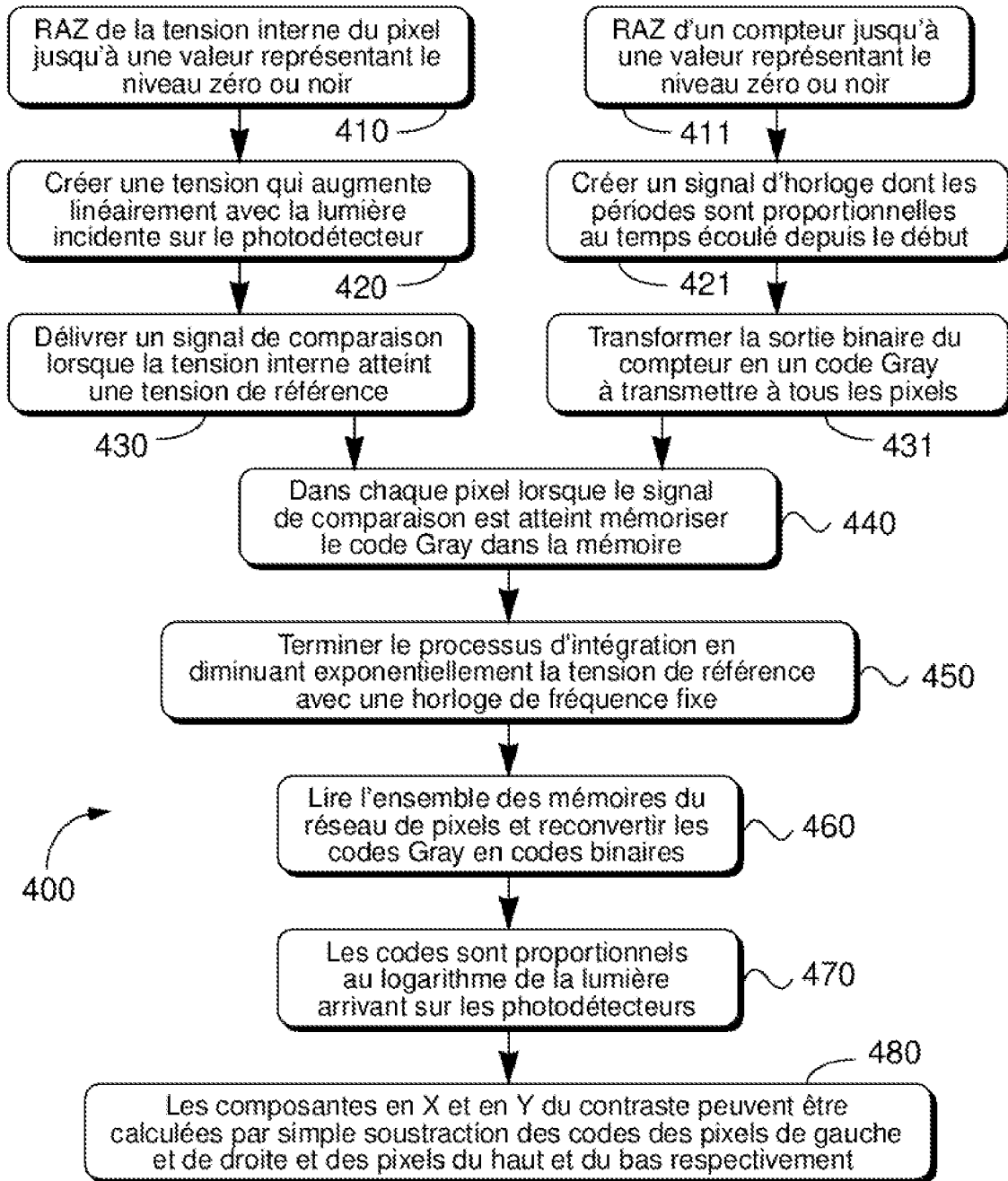


FIG. 9

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/EP2009/051950

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
INV. H04N3/15

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
H04N

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	US 2003/107666 A1 (HARTON AUSTIN [US] ET AL) 12 June 2003 (2003-06-12) paragraphs [0020], [0021]; figure 1	1-3,7,8
A	EP 1 858 245 A (STMICROELECTRONICS RES & DEV L [GB]) 21 November 2007 (2007-11-21) paragraph [0021]; figure 2	1
A	GB 2 432 065 A (ISIS INNOVATION [GB]) 9 May 2007 (2007-05-09) page 4, paragraph 11 - paragraph 29	7,8
A	EP 1 301 028 A (SGS THOMSON MICROELECTRONICS [GB]) 9 April 2003 (2003-04-09) figure 7	7,8

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- *A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- *E* earlier document but published on or after the international filing date
- *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- *T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- *Z* document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search

28 mai 2009

Date of mailing of the international search report

09/06/2009

Name and mailing address of the ISA/
European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040,
Fax: (+31-70) 340-3016

Authorized officer

Montanari, Marco

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No PCT/EP2009/051950
--

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
US 2003107666 A1	12-06-2003	AU 2002366514 A1 CN 1602621 A JP 2005512464 T WO 03051036 A1	23-06-2003 30-03-2005 28-04-2005 19-06-2003
EP 1858245 A	21-11-2007	US 2007267710 A1	22-11-2007
GB 2432065 A	09-05-2007	CN 101300825 A EP 1943831 A1 WO 2007051964 A1 JP 2009514294 T	05-11-2008 16-07-2008 10-05-2007 02-04-2009
EP 1301028 A	09-04-2003	US 2003080340 A1	01-05-2003

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/EP2009/051950

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE
 INV. H04N3/15

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

H04N

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	US 2003/107666 A1 (HARTON AUSTIN [US] ET AL) 12 juin 2003 (2003-06-12) alinéas [0020], [0021]; figure 1	1-3, 7, 8
A	EP 1 858 245 A (STMICROELECTRONICS RES & DEV L [GB]) 21 novembre 2007 (2007-11-21) alinéa [0021]; figure 2	1
A	GB 2 432 065 A (ISIS INNOVATION [GB]) 9 mai 2007 (2007-05-09) page 4, alinéa 11 - alinéa 29	7, 8
A	EP 1 301 028 A (SGS THOMSON MICROELECTRONICS [GB]) 9 avril 2003 (2003-04-09) figure 7	7, 8

 Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

 Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

* Catégories spéciales de documents cités:

A document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent

E document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date

L document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)

O document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens

P document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

T document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention

X document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément

Y document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier

& document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

28 mai 2009

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

09/06/2009

 Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale
 Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2
 NL - 2280 HV Rijswijk
 Tel. (+31-70) 340-2040,
 Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Montanari, Marco

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/EP2009/051950

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2003107666	A1	12-06-2003	AU 2002366514 A1	23-06-2003
			CN 1602621 A	30-03-2005
			JP 2005512464 T	28-04-2005
			WO 03051036 A1	19-06-2003

EP 1858245	A	21-11-2007	US 2007267710 A1	22-11-2007

GB 2432065	A	09-05-2007	CN 101300825 A	05-11-2008
			EP 1943831 A1	16-07-2008
			WO 2007051964 A1	10-05-2007
			JP 2009514294 T	02-04-2009

EP 1301028	A	09-04-2003	US 2003080340 A1	01-05-2003
